

# Cfdt:

## BNP PARIBAS

FEVRIER 2026



Juan-Antonio  
GONZALEZ  
06 67 24 54 97



Sophie  
CREPEAUX  
06 98 54 95 03



Stéphanie  
BOUKOBZA  
07 86 23 54 74



Anissa  
LAIDOUNI  
07 71 54 87 22



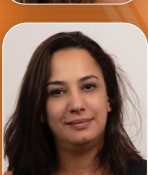
Claudine  
OMS  
07 61 41 04 82



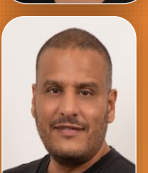
Brigitte  
MARQUES  
DE ALMEIDA



Nadia  
TEIXEIRA



Samia  
BAITARI



Mohamed  
FARES

## Vos élus CFTD Vous informent

### Sur le Congé de Formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale (CFESES)

Région IDF Ouest

#### « C'EST QUOI ? »



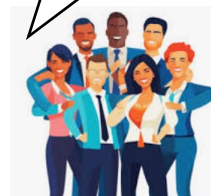
Ce congé permet d'acquérir des connaissances économiques, sociales, environnementales ou syndicales pour exercer des responsabilités syndicales (par exemple : au sein des instances des organisations syndicales, des instances consultatives, des instances paritaires de négociation).

#### « QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ? »

L'ensemble des salariés, que vous soyez ou non adhérent à un syndicat.

Il n'est pas nécessaire de justifier d'une ancienneté pour en bénéficier.

**À noter :** Les demandeurs d'emploi peuvent participer à ces stages de formation tout en percevant leurs allocations.



#### « Et à BNP Paribas ? »



La durée totale d'un ou plusieurs congés ne peut excéder **12 jours** par an (18 jours par an pour les animateurs de formation et/ou les délégués / représentants syndicaux).

La durée de chaque congé ne peut être inférieure à une demi-journée.

**Attention :** Le congé peut être refusé si le manager estime, après avis conforme du Comité Social et Economique, que cette absence pourrait entraîner des conséquences préjudiciables à la production et à la bonne marche de l'entreprise. Son refus doit être motivé et notifié dans un délai de 8 jours à compter de la date de réception de la demande.

[POUR TOUT SAVOIR](#) [CLIQUEZ ICI](#)



[Et ici encore plus de renseignements](#)



VOS ELUS CFTD SONT À VOS CÔTÉS  
POUR VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER.

 : [PARIS IRP CFTD IDF OUEST](#)